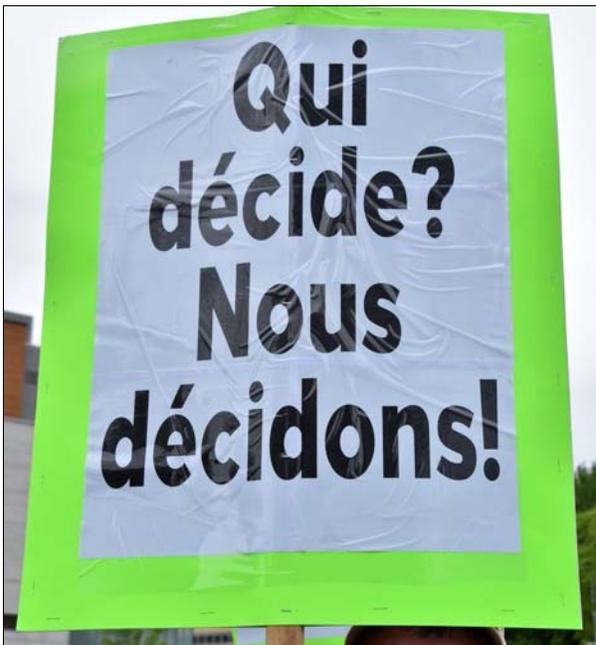


Numéro 19 - 19 mars 2021

Privatisation de l'infrastructure publique

**La Banque de l'infrastructure du Canada
et les stratagèmes pour payer les riches**



La destruction par les gouvernements de l'industrie forestière et de l'environnement naturel

- Pas de retour en arrière - un changement de paradigme en gestion forestière - *Peter Ewart*

Un appel à étendre le droit de rappel des enseignants de Vancouver

- Un rassemblement vigoureux à Vancouver en appui aux enseignants de l'École internationale des langues du Canada - *Entrevue avec Jean Ardila*

Privatisation de l'infrastructure publique

**La Banque de l'infrastructure du Canada et les
stratagèmes pour payer les riches**

Le gouvernement Trudeau soutient que tous les prêts de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) pour les travaux publics doivent comprendre une entente pour céder le contrôle local et les

revenus futurs à un partenariat public-privé (PPP). Cette exigence de privatisation est encore une autre manoeuvre pour payer les riches. Pour les monopoles et les cartels, les PPP sont une source garantie de profits sans risques et un pas de plus vers un plus grand contrôle de l'économie.



La BIC a présentement 35 milliards de dollars qui sont disponibles pour le développement et l'entretien d'infrastructures, dont les municipalités, le Québec, les provinces et les territoires ont grandement besoin. Le diktat de Justin Trudeau de former un « partenariat » avec de puissants intérêts privés si les gouvernements locaux veulent un prêt de la BIC ouvre la porte à la privatisation de travaux publics actuels et à venir, et à la perte de revenus et de contrôle que cela entraîne.

En pratique, la privatisation des travaux publics voudra dire que des intérêts privés exproprieront sous forme de profit une partie de la nouvelle valeur créée par les travailleurs du secteur public. Cette valeur ajoutée expropriée échappera au secteur public et il en sera de même pour son contrôle. Par le biais des PPP, la richesse sociale et le contrôle de l'économie deviennent encore plus concentrés dans les mains d'une poignée d'oligarques mondiaux.

L'entreprise publique, y compris l'infrastructure, devrait être une source majeure de revenu pour les gouvernements. Avec l'adoption du néolibéralisme, la privatisation s'impose partout et les gouvernements cherchent du revenu ailleurs, habituellement dans une imposition régressive des particuliers et des frais d'usagers, et en imposant des compressions dans les programmes sociaux et les services publics. Ce qui est criminel, c'est que les autorités publiques d'une économie moderne dans un pays aussi vaste que le Canada n'ont pas besoin de financement privé pour de futurs projets publics. Elles peuvent emprunter de l'argent des banques et du trésor publics avec l'unique engagement de rembourser ces sommes empruntées sur la base de la future valeur produite par les travailleurs dans la construction de ces projets.

La pression de Justin Trudeau pour privatiser l'infrastructure de Mapleton

Certaines municipalités, bien qu'ayant grandement besoin d'investissements publics pour l'infrastructure publique, sont réticentes lorsqu'il s'agit de « former des partenariats avec les entreprises privées » au sein de PPP, malgré l'insistance du gouvernement Trudeau. De nombreuses études ont démontré que les PPP engendrent un fardeau sur les finances publics et une perte de contrôle local.

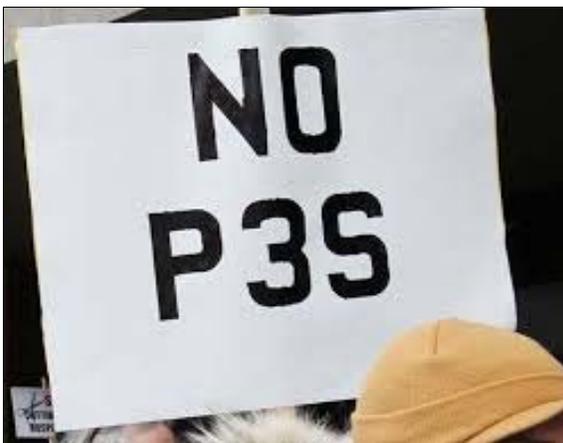
Comme plusieurs autres municipalités, le canton de Mapleton, en Ontario, a un besoin urgent d'améliorer sa station d'épuration des eaux usées. La BIC, qu'on pourrait appeler la Banque de la privatisation, a offert un prêt de 20 millions de dollars pour financer le projet, tout en soutenant qu'un PPP devait prendre le contrôle des aqueducs. Même avant que l'entente ne soit conclue, le gouvernement Trudeau annonçait que le « projet pilote » de l'infrastructure de Mapleton – le prêt de la BIC et le PPP – était le nouveau modèle à suivre pour les autres municipalités. L'arrangement

financier prévoyait permettre au « partenaire » privé PPP d'exproprier un certain profit à partir de la vente de l'eau de la municipalité et d'obtenir le contrôle de sa gestion. Il en résulterait des pertes de revenu annuelles pour les aqueducs publics locaux et moins de contrôle pour opérer des changements. Après avoir étudié le prêt de la BIC et l'offre de PPP, le canton de Mapleton a annoncé qu'il trouverait les fonds par ses propres moyens, vraisemblablement par une obligation municipale, ce qui serait moins onéreux et, en plus, le service public de la municipalité pourrait continuer d'en assumer le contrôle. Il a donc annulé l'entente de PPP de la BIC, mais non sans avoir à défrayer 367 000 dollars en frais juridiques liés à la rupture de ce contrat et cela, sans aucune offre d'aide du gouvernement fédéral.

Les municipalités espéraient que la BIC proposerait une alternative à la méthode habituelle de financer les investissements en infrastructure par des obligations municipales obtenues auprès de prêteurs privés. Cependant, la condition du gouvernement Trudeau voulant que le prêt de la BIC soit jumelé avec un PPP était toujours le même pacte avec le diable, quoique sous une autre forme.

Les obligations municipales des prêteurs d'argent privés mondiaux siphonnent les municipalités depuis des décennies. Même devant cette impasse, certaines municipalités, dont Mapleton, préfèrent faire un pacte avec un diable qu'ils connaissent plutôt qu'avec des PPP parasites. Ainsi, elles conservent au moins un semblant de contrôle local et les études confirment que la perte éventuelle de revenus due aux paiements d'intérêts était moins élevée qu'avec les PPP.

On peut se demander pourquoi une institution publique fédérale, la BIC, exigerait d'une autre institution publique, une municipalité, qu'elle s'engage envers des partenaires privés mondiaux alors qu'il serait possible d'en arriver à une entente qui ferait en sorte qu'il n'y aurait aucune dette envers les prêteurs privés et aucune perte de contrôle local et de futurs revenus. Pourquoi la BIC n'offrirait-elle pas aux municipalités des prêts sans intérêt, exigeant uniquement des frais administratifs et le futur remboursement du principal lorsque l'infrastructure nouvelle ou restaurée commencerait à produire de la valeur ?



Évidemment, pour qu'un tel arrangement fonctionne sans perte pour le gouvernement fédéral, celui-ci devrait lui-même arrêter d'emprunter aux prêteurs privés et adopter la pratique digne d'un gouvernement moderne qui est de se prêter lui-même de l'argent qu'il rembourserait ou de renflouer ses coffres sur la base de la valeur produite par l'éventuel développement de l'économie. Mais une telle direction viendrait à l'encontre de l'exigence néolibérale voulant que tout projet économique, tant privé que public, doit servir les intérêts privés de l'oligarchie mondiale et concentrer la richesse

sociale et le pouvoir dans les mains de quelques-uns.

Ce que les Libéraux de Justin Trudeau et la BIC appellent leur « modèle de financement novateur » n'est autre chose qu'une manoeuvre pour payer les riches, pour céder les fonds et les projets publics à de puissants intérêts privés. Même les 35 milliards accordés à la BIC comme fonds de démarrage laissent songeur puisqu'ils proviennent du revenu général du gouvernement, qui est renfloué grâce à des emprunts sans précédent des prêteurs mondiaux.

Par le biais de ces emprunts gouvernementaux à des intérêts privés et la prolifération de PPP, les fonds publics pour les programmes sociaux et l'infrastructure et tout revenu public subséquent sont engloutis dans les coffres des riches. Les déficits et la dette nationale augmentent et les experts et les analystes médiatiques sèment la panique et exigent des compressions aux programmes sociaux, de

nouveaux frais d'usager toujours plus élevés pour les services publics et une plus grande imposition des particuliers.

C'est ainsi que le contrôle local d'infrastructures publiques créées après des années d'édification nationale se désagrège à la suite de la destruction nationale par des oligarques mondiaux qui s'immiscent dans chaque cellule de l'économie et siphonnent de plus en plus de valeur pour garnir leurs coffres. Il s'ensuit que les autorités publiques locales et le peuple se retrouvent avec moins d'argent pour les travaux publics et les programmes sociaux, et moins de contrôle sur leur vie, s'enfonçant dans un gouffre qui s'approfondit à leurs dépens.

La promesse électorale de Justin Trudeau s'envole en fumée

Lors de l'élection fédérale de 2015, le Parti libéral de Justin Trudeau s'était engagé à ce que la BIC vienne en aide aux municipalités pour construire et entretenir leurs infrastructures défailtantes. Justin Trudeau n'a jamais mentionné que les prêts de la BIC seraient conditionnels à des obligations envers les PPP permettant de céder le contrôle et l'argent à des intérêts privés mondiaux. Après l'accession au pouvoir de son parti, il a fait appel à Larry Fink, un des principaux oligarques du cartel d'investissement BlackRock, et à d'autres oligarques de cet acabit, qui ont exercé des pressions et organisé pour ouvrir les municipalités et d'autres secteurs de l'économie aux investisseurs mondiaux. Ils ont insisté qu'un PPP devait être lié à chaque prêt de la BIC, ce que le gouvernement Trudeau a accepté. Ces exigences et autres mesures de destruction nationale vont à l'encontre de l'édification nationale et du droit du peuple de contrôler l'économie et toutes les questions qui affectent sa vie.

La BIC offrait l'occasion de tenter quelque chose de différent, une agence publique de financement sans liens directs avec les prêteurs privés et leurs versements d'intérêts faramineux à la suite des emprunts du gouvernement fédéral et aux obligations municipales. Une telle direction ferait en sorte que les travaux publics seraient financés par les emprunts gouvernementaux sans que ne s'en mêlent les cartels privés, que ce soit sous forme de prêteurs d'argent ou de PPP. Le contrôle et le profit de l'infrastructure réalisée resteraient dans les communautés et engendreraient un plus grand revenu pour les municipalités et des frais d'usager réduits pour le peuple. Cette nouvelle direction ne devait pas se matérialiser et, en fait, le gouvernement ne fait qu'aggraver la situation.

Les voix pour une nouvelle direction pour l'économie et l'édification nationale s'amplifient. À qui l'économie ? Au peuple ! Qui décide ? Le peuple ! Qui contrôle ? Le peuple ! Joignez-vous à la discussion et au mouvement pour une nouvelle direction de l'économie.



(Sources : « Mapleton rejette la prise de contrôle des ressources locales en eau par le secteur privé » - Syndicat canadien de la fonction publique (scfp.ca))



La destruction par les gouvernements de l'industrie forestière et de l'environnement naturel

Pas de retour en arrière- un changement de paradigme en gestion forestière

- Peter Ewart -



Les effets des changements climatiques sur les forêts, les paysages, les emplois et les communautés de la Colombie-Britannique sont de plus en plus évidents dans toute la province, y compris l'infestation par des insectes comme le dendroctone du pin (qui a entraîné la mort de millions d'hectares de forêt de pins de la région intérieure de la Colombie-Britannique), les graves incendies de forêt, les sécheresses, les inondations et d'autres problèmes. L'épidémie de dendroctone du pin, à elle seule, a entraîné la perte de milliers d'emplois forestiers et la fermeture de dizaines d'usines, et les changements climatiques ont d'autres effets négatifs sur les forêts et l'économie.

En réponse à ces menaces, le gouvernement provincial a publié une « Évaluation stratégique des risques climatiques » en juillet 2019 qui a identifié 15 risques climatiques, dont plusieurs « ont le potentiel de créer des effets catastrophiques pour les communautés de la Colombie-Britannique[1]. »

Cependant, l'évaluation des risques du gouvernement comporte un trou béant. Malgré une abondance de preuves, il n'a pas tenu compte de l'impact de la coupe à blanc des forêts et des autres pratiques actuelles de gestion forestière sur la gravité et la fréquence d'au moins 9 des 15 risques climatiques identifiés. Pour combler cette lacune, le Sierra Club BC a commandé un rapport du scientifique forestier Dr Peter Wood intitulé « Forêts intactes, communautés en sécurité » et qui a pour objectif d'évaluer « le rôle que la gestion forestière peut jouer dans l'atténuation ou l'aggravation de ces risques[2]. »

Le rapport du Sierra Club de la Colombie-Britannique commence par noter qu'au cours du siècle dernier, « les forêts de la Colombie-Britannique ont été exploitées à un rythme insoutenable » et que, par conséquent, « seulement 3 % des forêts anciennes à haute productivité de la Colombie-Britannique restent intactes ». Ces forêts anciennes « créent leur propre microclimat frais et humide à mesure qu'elles vieillissent, ce qui aide à prévenir les incendies de forêt ». La canopée élevée et complexe des arbres crée de l'ombre et capture la brume côtière, « permettant la création de lits de

mousse profonds et d'une végétation luxuriante de sous-bois avec de la biomasse en décomposition », qui peuvent tous abaisser les températures printanières de ces forêts jusqu'à 2,5 degrés.

En effet, les forêts anciennes agissent comme des éponges géantes, « absorbant et retenant facilement l'eau, protégeant la neige de la fonte, puis libérant lentement l'eau sur une longue période ». Cela a conduit certaines forêts pluviales tempérées à ne plus subir d'incendies de forêt depuis plusieurs milliers d'années. Même dans les forêts plus sèches et plus sujettes aux incendies de forêt de la région intérieure de la Colombie-Britannique, des microclimats sont créés qui retiennent l'humidité plus longtemps. Une étude américaine a révélé que « des niveaux plus élevés de protection des forêts étaient associés à des valeurs de gravité des incendies plus faibles, même si cela était également associé à des niveaux plus élevés de biomasse et de charge de combustible ». En plus d'être plus résistantes au feu, les forêts anciennes et intactes sont moins sujettes à la sécheresse que les forêts plus jeunes et, par conséquent, les écosystèmes « contiennent des niveaux élevés de biodiversité, de complexité structurelle et de développement des sols ».



Le rapport soutient que la coupe à blanc détruit le microclimat forestier existant et expose le sol forestier à une lumière directe accrue du soleil, ce qui entraîne des températures plus extrêmes et l'assèchement des débris ligneux. Pas moins de 40 à 60 % de la biomasse d'une forêt sont laissés pour compte sous forme d'arbres coupés et même d'arbres entiers. Malgré la réglementation, ces matériaux peuvent souvent rester au sol pendant des années. Tous ces déchets secs et inflammables aggravent sérieusement les risques d'incendie de forêt, tout comme la vitesse du vent qui est connue pour augmenter après la coupe à blanc.

Les forêts de seconde pousse présentent également un risque, car elles sont plus inflammables que les anciennes et ces jeunes arbres sont plus rapprochés les uns des autres. Les risques sont accrus étant donné que la réglementation forestière exige qu'après la coupe à blanc, les entreprises forestières fassent l'épandage sur les aires de coupe de bois des herbicides comme le glyphosate qui tuent les essences de bois dur comme le tremble et le bouleau. Ces bois durs sont moins inflammables que les essences de résineux et, s'ils ne sont pas enlevés, peuvent servir à « bloquer » efficacement les feux de forêt[3].



Avant la colonisation, les peuples autochtones utilisaient fréquemment le feu comme outil pour réduire les risques d'incendies de forêt et maintenir la biodiversité, ainsi que pour cultiver des plantes médicinales et alimentaires. Le rapport souligne que, bien que les régimes de feux puissent jouer un rôle important « dans le maintien de la santé de l'écosystème pour de nombreux types de forêts », ils devraient avoir lieu en collaboration avec les décideurs autochtones et bénéficier de l'incorporation de leurs connaissances traditionnelles dans la gestion des incendies de forêt.

La coupe à blanc, en particulier sur les pentes raides, a également une incidence sur la capacité d'un bassin hydrographique à modérer le débit de l'eau et peut entraîner une grave érosion, des inondations et des glissements de terrain. L'inondation massive de la communauté de Grand Forks en 2018 en est un exemple récent. La dégradation de l'approvisionnement en eau de la communauté est un autre résultat de la coupe à blanc, comme cela s'est produit dans la ville de Peachland, dans le sud de la région intérieure. L'érosion et les glissements de terrain ont bouleversé et dégradé l'eau de Peachland pendant des mois, qui était auparavant fournie par filtration naturelle. En conséquence, la ville a été obligée de payer 24 millions de dollars pour une usine de traitement des eaux. En vertu de la loi canadienne, les communautés n'ont pas le droit à l'eau potable et « les sociétés forestières ne sont pas légalement tenues de tenir compte des impacts en aval comme les inondations lorsqu'elles récoltent des arbres dans les bassins versants ». Cette exemption légale demeure en vigueur lorsque l'exploitation forestière sur les pentes et à proximité des bassins versants communautaires augmente. À cet égard, pour voir toute l'étendue de l'exploitation forestière dans toute la province, consultez : les cartes « Seeing Red » sur le site Web de Conservation North[4].

Parmi ses mesures recommandées, le rapport du Sierra Club de la Colombie-Britannique appelle à la participation des décideurs autochtones à un processus de gouvernement à gouvernement ainsi qu'à la révision de toutes les lois en utilisant comme référence la *Loi sur la Déclaration sur les droits des peuples autochtones de la Colombie-Britannique*. Il recommande également une « approche des impacts cumulatifs » qui prend en compte l'impact des opérations forestières, ainsi que des secteurs minier, agricole et d'autres secteurs industriels. Il appelle à la protection immédiate de la petite quantité de forêts anciennes intactes qui subsistent et à la gestion des forêts de seconde venue pour restaurer la résilience et se rétablir grâce à l'exploitation sélective, à l'éclaircie, à l'élimination des broussailles et à de nouveaux systèmes de sylviculture comme alternatives à la coupe à blanc. Tout cela « améliorera la capacité totale de transport de carbone de ces forêts et leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques ».

Surtout, le rapport recommande de s'éloigner d'un paradigme centré sur le bois et de privilégier la santé des écosystèmes et la biodiversité (avec le bois comme l'un des nombreux avantages), et que cette hiérarchisation soit inscrite dans la législation.

En examinant le rapport, une chose est claire. Nous avons besoin de forêts saines pour qu'il y ait des emplois sûrs et des communautés stables, ainsi que pour réaliser les nombreuses utilisations et valeurs de la ressource forestière. Atteindre ces objectifs est possible, mais cela nécessite une nouvelle direction.

Notes

1. Ministère de l'Environnement et de la Stratégie sur les changements climatiques de la Colombie-Britannique. « Preliminary strategic climate risk assessment for British Columbia - summary of results ». Juillet 2019.
2. Wood, Peter. « Intact forests, safe communities », Sierra Club BC, février 2021.
3. Stop the Spray BC.
4. Conservation North.

(Photos : Stand Up For the North, J. Beckett, PPWC)



Un appel à étendre le droit de rappel des enseignants de Vancouver

Un rassemblement vigoureux à Vancouver en appui aux enseignants de l'École internationale des langues du Canada

- Entrevue avec Jean Ardila -



Jean Ardila est directeur de l'unité numéro 1 de négociation de l'Association des employés de l'éducation et de la formation professionnelle (E.T.E.A.).

Forum ouvrier : Nous sommes ici devant l'École internationale des langues du Canada (ÉILC) à Vancouver où il y a eu un rassemblement très réussi ce matin. Quelles sont les demandes des enseignants de l'ÉILC ?

Jean Ardila : Je suis enseignant à l'ÉILC Vancouver depuis 17 ans. Je suis le directeur de l'unité de négociation 1 qui représente les enseignants ici. Nous avons organisé le rassemblement aujourd'hui pour dire à l'ÉILC de prolonger le droit de rappel pour ses enseignants. Outre les anciens et actuels enseignants de l'ÉILC, des collègues d'autres écoles et d'autres sympathisants étaient également présents.

Nous voulons que l'ÉILC accepte d'étendre nos droits de rappel aussi longtemps qu'il le faudra pour que l'école redevienne pleinement opérationnelle. Dans notre contrat, nous prévoyons un rappel de 12 mois, car notre industrie est quelque peu cyclique et, historiquement, il y a un ralentissement des inscriptions de novembre à mars et les enseignants peuvent être mis à pied pendant plusieurs mois. Ce langage n'était pas destiné à traiter des circonstances extraordinaires causées par la pandémie. Environ 99 % de nos étudiants sont des étudiants internationaux qui suivent des cours d'immersion et se préparent à entrer dans des écoles postsecondaires au Canada ou ailleurs. En raison des restrictions de voyage, les inscriptions ont baissé d'environ 90 %. Certains de nos enseignants ont déjà été licenciés fin 2019 ou début 2020, comme d'habitude, donc leurs 12 mois sont déjà expirés et ils ont été licenciés. Fin avril, nous pourrions perdre 31 enseignants. Nous avions 77 enseignants au début de la pandémie.



**Jean Ardila s'adresse au rassemblement de
l'ÉILC à Vancouver le 16 mars.**

FO : Quelle a été la réponse à votre campagne ?

JA : Aujourd'hui était notre première manifestation en présentiel. Nous avons une merveilleuse campagne de médias sociaux en ligne avec une pétition sur change.org et une page Facebook, « Friends of ILSC Teachers Vancouver », où de nombreux enseignants et étudiants de longue date, certains datant de 20 ans, publient des photos et des messages d'appui. Les orateurs présents au rassemblement d'aujourd'hui ont souligné que nous, les enseignants, avons été le principal facteur du succès de l'ÉILC en tant qu'école de langue anglaise de premier plan en Amérique du Nord. L'école a été fondée à Vancouver et c'est notre travail qui a permis à l'école de s'étendre à Toronto, puis à Montréal, aujourd'hui en Australie et en Inde.

FO : Quelle est la situation dans les autres écoles ?

JA : Toutes les autres écoles de langues de Vancouver avec des contrats avec l'ETEA ont des droits de rappel étendus. À Toronto, en juin dernier, l'ÉILC a accepté d'étendre les droits de rappel de nos collègues qui sont membres de la Fédération des enseignantes et des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario. Ce que nous demandons, c'est une prolongation jusqu'à ce que les étudiants internationaux puissent revenir au pays par avion et que les choses reviennent à la façon dont elles étaient à l'école.

FO : Que demandez-vous à la communauté de faire pour vous appuyer ?



JA : Nous qualifions ce que fait l'ÉILC d'opportunisme COVID. Nous sommes des enseignants qui sommes ici depuis 10 à 18 ans ou plus. Nous en sommes à notre septième convention collective et, parce que nous nous sommes défendus, nous avons cinq à six semaines de congés payés et de bons avantages sociaux. Nous avons un niveau de rémunération à 10 échelons et beaucoup sont au plus haut niveau. En licenciant les enseignants, l'école veut éliminer tout cela. Ils ont dit au syndicat par écrit et ont dit aux enseignants qui sont licenciés qu'ils pouvaient présenter une nouvelle demande

d'emploi et recommenceraient, avec une période de probation, un salaire d'entrée et des avantages sociaux d'entrée. Avec notre campagne, nous affirmons nos droits en tant que travailleurs, en tant qu'enseignants de cette école et appelons l'ÉILC à faire ce qui est juste.

Le 17 mars, nous avons une médiation informelle sous les auspices de la Commission des relations de travail de la Colombie-Britannique pour entendre la plainte du syndicat selon laquelle l'entreprise viole l'article 54 de la *Loi sur les relations de travail*, qui l'oblige à négocier un plan de réajustement et à agir de bonne foi. Nous verrons si l'ÉILC a entendu notre message ou si nous avons encore du travail à faire.

Nous voulons que les gens continuent de signer et de faire circuler la pétition et ce qui est affiché sur la page Facebook et nous tiendrons tout le monde informé des développements et des actions futures.

Pour appuyer les enseignants de l'ÉILC

- [Signez et faites circuler la pétition.](#)

- Visitez et affichez sur les pages [Facebook](#) ou [Instagram](#) des Amis des enseignants de l'École internationale des langues du Canada à Vancouver.

(Photos : Friends of ILSC Vancouver Teachers)

Site web : www.pccml.ca Email : forumouvrier@cpcml.ca